2014

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

RAPPORT D'ACTIVITES Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

A- Vie des instances du PETR- Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher……..……1

B- Tableau des effectifs janv. à déc. 2014 du PETR
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ……...……..…..3

C- Les politiques contractuelles en 2014 et l'action du PETR ……4

1 La Contractualisation Auvergne +……..……4

2 Contribution à la révision du SRADDT ……...……6

3 Suivi de l'élaboration des Programmes opérationnels européens régionaux
FEDER-FSE et FEADER dont l'élaboration de sa candidature Leader 2014-2020……....6

D- Les missions conduites en 2014……..……...7

<u>Annexes :</u>

Annexe 1 : Synthèse et détails des projets subventionnés par EPCI……..15

Annexe 2 : Questionnaire d'évaluation PETR-Pays des contrats Auvergne + 2ème génération……..23

A Vie des instances du PETR- Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Réunions du Bureau et du Comité Syndical

Instances	Dates
Bureau syndical	9 Janvier 2014
	17 Février 2014
	1er Juillet 2014
	10 Septembre 2014
	20 Octobre 2014
	21 Novembre 2014
Comité syndical	9 Janvier 2014
	5 Mars 2014
	19 Mai 2014
	8 Juillet 2014
	13 Octobre 2014
	10 Décembre 2014

Les dates marquantes :

- Renouvellement le 19 mai 2014 des instances du Pays suite aux élections municipales.
- Transformation du Pays en PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) par arrêté de monsieur le Préfet de l'Allier le 28 novembre 2014.

Réunions du Conseil de développement et de ses instances :

Dates	Objet
23 Mai 2014	Bureau et Assemblée générale –recomposition des instances et création de la commission Jeunesse
6 Juin 2014	Formation des membres du Conseil de développement
20 Juin 2014	Formation des membres du Conseil de développement
30 Septembre 2014	Assemblée générale de présentation du PETR
29 Octobre 2014	Réunion de la commission Jeunesse (Rôle et animation Discut' café)
4 Décembre 2014	Assemblée générale du Codev (Avis candidature Leader et stratégie-projet de territoire du PETR)

Conférence des maires : Tenue de la séance de préfiguration du Conseil des maires des 95 communes du Pays le 7 juillet 2014 en perspective de sa transformation en PETR (Présentation de l'action du Pays et des futures politiques contractuelles en cours de redéfinition)

Comité de Bassin d'emploi :

Dates	Objet
29 Septembre 2014	Assemblée générale –Etat d'avancement de la mission de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territorialisées
17 Décembre 2014	Restitution de la mission GPEC T

Conseil Culturel territorial :

Dates	Objet
27 Février 2014	Examen des demandes d'aide régionale
13 Mars 2014	Concertation région /Pays CCT
6 Juin 2014	Consultation volet opérationnel du CCT Région/Pays/CCT

Groupe d'Action Locale Leader (GAL)

Dates	Objet
4 Mars 2014	Consultation écrite Comité de programmation
30 juin 2014	Comité de programmation
17 Novembre 2014	Comité de programmation

COPIL NATURA 2000 Gorges du Haut Cher : réunion annuelle du COPIL du 27 février 2014

B Tableau des effectifs janv. à déc. 2014 du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Nom- Prénom	Fonction	Statut	ETP
Karima Chauffingeal	Adjoint administratif	Titulaire	Mise à disposition auprès du Services Eaux et Assainissement Agglomération Montluçonnaise
Margaux Creteau	Animatrice Leader	Contractuel	1 ETP sur la période
Marjorie Pierart	Gestionnaire Leader	Contractuel	1 ETP sur la période
Bastien Nowak	Assistant technique	Contractuel	1ETP du 18 Août 2014 au 31 décembre 2014
Yveline Dubillon	Directrice	Contrat à durée indéterminé	1 ETP sur la période

C Les politiques contractuelles en 2014 et l'action du PETR

1- La Contractualisation Auvergne +

Le Contrat Auvergne + 2ème génération dont sont signataires les EPCI du Pays de la Vallée de montluçon et du Cher est arrivé à son terme en Octobre 2012 ; il a fait l'objet d'un avenant de prolongation jusqu' au 31 décembre 2014 afin d'une part de permettre la réalisation d'opérations non engagées au terme du contrat initial ; et d'autre part d'harmoniser la période contractualisation régionale avec les contrats territoriaux du Conseil général (CTA) et les nouvelles programmations européennes . La région étant devenue depuis le 1er janvier 2014 « Autorité de gestion » des programmes européens en Région Auvergne.

Durant cette période d'Octobre 2009 à décembre 2014, 30 projets ont été subventionnés au titre du Contrat Auvergne + 2ème génération sur les 50 initialement programmés en 2009.

Ainsi 6 490 507 euros de crédits régionaux ont été alloués dont 4 342 414 euros de FRADDT (Fond régional d'aménagement et de développement durable du territoire).

Cf. tableaux en annexe n°1 Synthèse et détails des projets subventionnés par EPCI

Durant cette période de latence, le Pays a continué à bénéficier de l'aide régionale à l'ingénierie d'un montant de 19 000 euros annuels.

L'année 2014 a été pour le Conseil Régional Auvergne une année d'évaluation des précédentes générations de contrat, auquel **le Pays a contribué en répondant collectivement aux questionnaires d'évaluation émis par la région Auvergne** à cet effet (cf. annexe n°2).

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a été retenu avec trois autres territoires de Pays, ce sur la base du volontariat en tant que **territoire d'expérimentation d'une nouvelle méthodologie d'élaboration des contrats territoriaux 3ème génération.**

Ainsi de Mars à Décembre 2014 ont été menés les travaux suivants :

- **Mars- Avril 2014** : ajustement de la méthodologie avec les services du Conseil Régional dont grille d'indicateurs pour le diagnostic territorial

- **Mai à Juillet 2014** : Fournitures de données complémentaires et échanges avec les Chercheurs ISTREA (universitaires) pour production de données de diagnostic territorial avec détermination des enjeux de développement pour le Pays compatibles avec la révision du SRADDT (Schéma régional de développement durable du territoire). Tenue de la réunion de restitution du diagnostic territorial.

- **Juillet à Décembre 2014** : Choix des premières thématiques de développement des usages numériques (santé- tourisme), création du laboratoire des usages numériques et du site mobile dédié « Vallée 2.0, ma vallée a de l'avenir ».

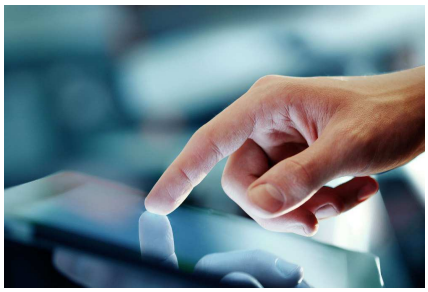

vallée 2.0
Laboratoire des Usages Numériques
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
ma vallée a de l'avenir

Participation témoignage aux réunions régionales de présentation de l'expérimentation nouvelles contractualisations et laboratoire des usages numériques (Conseil Régional sept 2014 et IADT nov. 2014).

Traitement des questionnaires diffusés lors de la conférence des maires de juillet 2014.

Production du projet de territoire et la stratégie de développement du PETR du pays de la Vallée de Montluçon et du Cher en Octobre 2014.

Le projet de territoire et la stratégie 2014-2020
Vivre et Accueillir Autrement

5 Axes stratégiques dégagés

1er Axe : Maintenir et diversifier le tissu économique en s'appuyant sur le renforcement de la formation professionnelle, des atouts des savoir-faire et d'enseignement universitaire du bassin

2ème Axe : Développer l'attractivité résidentielle du territoire par une offre d'habitat et de services pour tous, y compris pour créer de nouvelles activités

3ème Axe : Valoriser les ressources territoriales et les atouts touristiques en préservant le patrimoine industriel, naturel et paysager

4ème Axe : Animer et promouvoir le territoire du Pays comme territoire d'innovation et du bien vivre relayé par le développement des usages numériques

5ème Axe : Rechercher les synergies rural-urbain et avec les espaces voisins

Définition des modalités de partenariat avec les Agences régionales (ARDTA, CRDTA, TRANSFO).
Préparation et élaboration des Fiches – actions pour la nouvelle contractualisation et réunions techniques d'échanges (nov.-décembre 2014).
Définition de l'organisation de l'ingénierie 2015 du PETR- Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher couplée avec sa préparation budgétaire.

2- Contribution à la révision du SRADDT

Le Pays a apporté sa contribution aux travaux de révision du SRADDT Auvergnat durant l'année 2014 (cahier d'acteurs) et a apporté son témoignage lors de la restitution publique des travaux du SRADDT en juin 2014 à la Grande halle sur le thème et enjeu de l'attractivité des territoires et des Pays.

3- Suivi de l'élaboration des Programmes opérationnels européens régionaux FEDER-FSE et FEADER dont l'élaboration de sa candidature Leader 2014-2020.

Les services du Pays ont suivi l'élaboration des programmes opérationnels européens pour la Région Auvergne et ses Interrégions, notamment le FEADER en participant aux différentes réunions régionales depuis février 2014.

Il a accompagné les démarches de secteurs d'activités notamment des représentants du monde agricole du département de l'Allier pour la prise en compte des situations et besoins des agriculteurs du territoire et de son bassin allaitant ;

Il n'a pas été associé à l'élaboration du FEDER/FSE malgré la présence de l'Agglomération Montluçonnaise sur son territoire. Néanmoins une concertation a été mise en œuvre avec les services du département ainsi que de l'agglomération Montluçonnaise notamment sur le volet urbain du FEDER Axe 8 pour recherche d'articulation-complémentarité avec la stratégie Leader du territoire.

Suite à l'appel à candidature Leader du 28 juillet 2014, une large consultation (figurant à son dossier de candidature) a été entreprise pour finalisation de la candidature Leader le 29 janvier 2015 et pour dépôt le 30 janvier 2015.

L'élaboration de cette candidature Leader a impliqué la recherche des articulations avec les autres PO régionaux et Interrégionaux, ce qui conduit à une bonne connaissance de ces nouveaux cadres et permet d'orienter utilement les porteurs de projets rencontrés et recensés au moyen du questionnaire diffusé depuis juillet 2014.

Le Pays a également apporté son témoignage lors du séminaire régional sur la coopération transnationale en novembre 2014.

D Les missions conduites en 2014

Clôture du Programme Leader 2007-2013 **cf. rapport d'activité Leader** après obtention d'une seconde enveloppe complémentaire de 57 324 euros en septembre 2014.
Au 17/12/2014, le taux de programmation du GAL majoré des enveloppes complémentaires est de 99,03% pour un taux de paiement sur maquette de 76,58%.

Transformation du Pays en PETR : Après promulgation de la loi MAPTAM du 28 janvier 2014 ; le Pays a étudié ses possibilités d'évolution en PETR en lien avec la Préfecture de l'Allier , pour aboutir en juillet 2014 suite à la consultation menée par Monsieur le Préfet de l'Allier à la consultation des EPCI du Pays au moyen d'une présentation en direction des 7 conseils communautaires . Ces réunions ont associé le Président du Conseil de développement au regard des évolutions de la place du CODEV dans les instances PETR et se sont déroulées de fin Août à Octobre 2014.
Dans le cadre de cette démarche une préfiguration de la conférence des maires s'est tenue le 7 juillet 2014.
Cette évolution entraînera une modification des statuts du syndicat mixte qui interviendra en 2015.
Conjointement à la préparation de la contractualisation avec la Région et en respect des attendus de la loi MAPTAM, la stratégie du territoire du PETR a été produite et déclinée en « Projet de territoire » qui sera soumis à la conférence des maires en 2015.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

SCOT et Etude pour la création d'un service instructeur du Droit des Sols

Suivi des modifications engendrées par la loi ALUR, notamment sur les compléments à apporter au SCOT du Pays, dont l'identification des espaces où les PLU doivent analyser les capacités de densification et de mutation ainsi que les besoins en matière de biodiversité (Trame verte et bleue).

Une étude technique, juridique et financière a été menée de Juillet à décembre 2014 pour la création d'un service instructeur du Droit des sols suite à l'arrêt de la mise à disposition du service d'instruction par l'Etat à dater du 1er juillet 2015 pour les communes et

intercommunalités de plus de 10 000 habitants, dotées d'un document d'urbanisme soit 21 communes sur le territoire du Pays .

L'étude a également portée sur l'organisation du service incluant le conseil amont et la compatibilité avec le SCOT. Sa restitution a été effectuée le 10 Décembre.

La démarche d'étude a abouti à la recherche d'un partenariat avec le Conseil Général et l'ADTA qui développera d'ici Juin 2015 une prestation de services en direction des communes non dotées d'un service instructeur. Les modalités de consultation et de partenariat ATDA/Pays seront déterminées dans le 1er trimestre 2015 comprenant un appui à l'adaptation du SCOT à la Loi ALUR.

L'élaboration de l'outil Intranet « Observatoire du logement », outil d'identification et de caractérisation de la vacance, a été poursuivie avec l'assistance technique de Montluçon Habitat. Une présentation en est prévue en Mars 2015 aux acteurs du logement (conférence du logement réunissant les agences immobilières, les bailleurs sociaux, les représentants des propriétaires privés etc.) pour mise en place d'une période test d'Avril à décembre 2015.

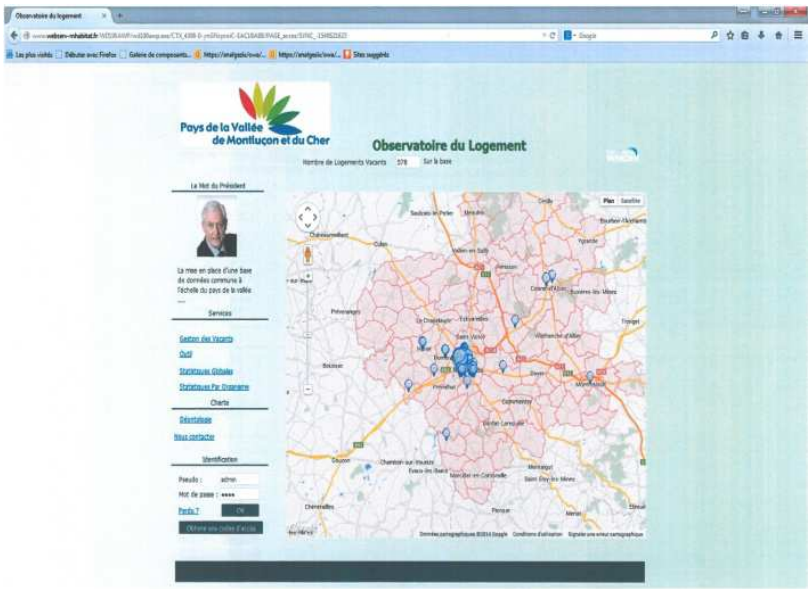

« Achetezamontlucon » - Plateforme territoriale de promotion collective du commerce et de l'artisanat de proximité et des produits locaux.

2014, Année de conception et de lancement de la plateforme a été consacrée :

- à la conception de l'outil (site) et à la définition de ses fonctionnalités
- à la mise à disposition de l'outil pour animation, par convention renouvelable annuellement à l'office du commerce de l'agglomération Montluçonnaise.
- à la recherche de moyens financiers (mécénat –Europe) pour l'animation de l'outil (dotation d'un budget de fonctionnement).
- à la conduite de réunions territoriales (par EPCI) d'information des commerçants-artisans et producteurs locaux.
- à la tenue de formations collectives et de l'assistance individuelle en direction des artisans, commerçants et producteurs locaux adhérents pour la mise en ligne des produits.
- à la définition des conditions financières et juridiques d'adhésions.

- à la consultation pour la mise en place d'un Kit paiement
- à l'identification de points relais (de retrait) à l'échelle du pays
- à la campagne de communication de lancement et d'amorce de la plateforme
- à la déclinaison de 10 « achetezamarcillat …. »
- à la création d'un point de retrait produit frais à Montluçon (locaux et équipements)
- au développement de nouvelles fonctionnalités du site dont celles de réservations en ligne
- la mise en place de possibilité de livraison sur l'agglomération
- étude pour la mise en place d'une prestation d'acheminement des commandes au point de retrait le plus proche du domicile du client.

Le site a été lancé le 3 Avril 2014 au 15 novembre 2014, il comprenait 151 adhérents soit 84 adhérents « e-commerce » et 77 adhérents « écran commerçant » ; 77 adhérents hors commune de Montluçon.
La Fréquentation au 15/11/2014 était de plus de 25 500 clics dont 21 400 visiteurs uniques. L'objectif pour fin 2015 est de 250 adhérents.
Peu d'achats en ligne, mais fonctionnement du cross canal (achats en boutique suit à consultation du site).
Pour 2015, des réponses dans l'acheminement des commandes sont travaillées pour permettre à tous les adhérents sur la totalité du territoire de proposer leurs produits par e système du DRIVE.
Le site est encore peu visible pour le grand public, une communication physique devra intervenir pour mieux en permettre l'identification qu'il serait nécessaire de relayée plus encore par les supports de communication des communes et intercommunalités du Pays.
Une difficulté demeure néanmoins, celle au manque de réactivité des adhérents qui ne dynamisent pas assez le site par des offres promotionnelles et la mise à jour, renouvellement de leur offre.
Le Conseil de développement s'est fortement impliqué dans l'animation de la plateforme.

Les laboratoires des usages numériques et le site ma Vallée2.0

Conjointement à l''expérimentation nouvelle contractualisation menée par le Conseil régional le PETR –Pays a mise en place la démarche « laboratoire des usages numériques » sur les deux thématiques e-santé et e-tourisme. Un premier regroupement s'est tenu le 24 septembre 2014 à Marcillat en combraille (cf. compte-rendu en ligne sur le site mobile) accompagné de la création d'un site mobile dédié pour l'animation et communication sur la démarche et les projets développés sur le territoire faisant appel aux usages numériques. une actualité sur l'évolution des usages (objets connectés) y figurent et feront l(objet d'une actualisation au fil de l'eau .

De ce laboratoire résultent deux à trois ateliers :

- L'atelier e-santé qui verra en avril 2015, une simulation d'un diagnostic à distance entre l'hôpital de Montluçon et l'EPHAD de Chambon sur Voueize, ainsi qu'une animation information sur le suivi de liaison de la personne à domicile via les tablettes numériques dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général de l'Allier. Ainsi qu'une expérimentation sur le territoire de la Communauté de communes de Marcillat en Combraille du dispositif COHESIO du groupe la Poste, dispositif de veille des personnes âgées, handicapées et/ou isolées à domicile prenant appui sur le centre social rural de Marcillat en Combraille.
  Un partenariat avec les chercheurs et doctorants de l'IUT (pôle logistique - LIMOS) de Montluçon est cours de définition pour l'élaboration de logiciel et système de gestion de l'information et d'organisation suivi de la personne hospitalisée à domicile ; démarche extensible au suivi à domicile.

- Un atelier e-tourisme coanimé avec l'Agence locale de tourisme dont le programme d'actions doit faire l'objet d'une définition et de visites d'expérience au 1er trimestre 2015.

- Un atelier de valorisation des savoir-faire du bassin Montluçonnais, ainsi que du plateau technique de l'IUT de Montluçon potentiel support de R&D pour les PME et TPE et autres acteurs du bassin (Fab'Labs).

Coordination santé du Bassin de santé intermédiaire

De janvier à décembre 2014, plusieurs rencontres se sont tenues avec l'ARS pour le déploiement d'une coordination santé à l'échelle du territoire du PETR/Pays. En a résulté la détermination de priorités d'actions faisant l'objet dune validation respective ARS et PETR/Pays ; Le PETR/pays ayant inscrit dans sa candidature Leader le cofinancement d'une coordination santé en réponse aux besoins énoncés et formalisés à l'échelle du Pays et par territoire.

Au premier trimestre 2015, une nouvelle rencontre ARS/PETR devra en déterminer la mise en œuvre opérationnelle.

Analyse des Besoins sociaux du territoire

Une mission démarrée en 2013, s'est poursuivie en 2014 et a vu l'émergence de trois actions significatives **qui auront leur continuité en 2015 :**

- Dans le cadre d'un partenariat avec Pôle Emploi Nord, l'expérimentation d'un accompagnement parrainé par deux élus référents locaux, sur une année de deux groupes de 10 seniors (+ de 60 ans) demandeurs d'emploi sur les deux territoires de la Communauté de communes de Marcillat en Combraille et de la Communauté de communes du Pays de Troncais.

- L'élaboration de projets de création de logements sociaux, réalisations témoins des techniques et matériaux de l'écoconstruction et de la rénovation énergétique à Doyet et Montluçon en utilisant le support chantier école ouverts aux demandeurs d'emploi et des salariés des métiers du bâtiment. Ces projets associant la Communauté de communes de la Région de Montmarault, Montluçon Habitat, l'AFPA, le Conseil régional etc.

- La conduite d'entretiens qualitatifs pour l'élaboration d'un état des lieux des dispositifs Services à la personne Agée et/ou Handicapée ayant fait l'objet d'une présentation au comité syndical du 29 janvier 2015.

Suivi du Comité de Bassin d'emploi (CBE) et de la mission d'étude relative à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisées auprès des entreprises du bassin.

70 entreprises industrielles ou de services industriels enquêtés sur les 111 recensées.
52 carences de compétences détectées
Engendrant des actions à mettre en place de type formation courtes et adaptées pour acquérir des bases et des connaissances sur un secteur précis et qui sont indispensables dans les entreprises même si elles ne sont pas ou plus un métier à part entière.

Valorisation des formations référentes du bassin
Mettre en place des actions de sourcing pour recruter des personnes à la recherche d'un emploi ou en poste ailleurs en réponse aux besoins de compétences des entreprises du bassin.
Travail sur les potentiels de mutualisation de compétences et de leur organisation en services et/ou prestations de services aux entreprises.
Les réponses à mobiliser nécessitent la mise en œuvre d'une continuité à cette première étape de recensement qui a fait l'objet d'une restitution en direction des 111 entreprises concernées

Liste des besoins en compétences détectés (partie 1/4)

ADJOINT (PLANNIFICATION/ORDONNANCEMENT/METHODE/CONTACT CLIENT)
AFFUTEUR OUTILLAGE SUR PERSONNEL EN PLACE
AGENT DE MAITRISE PRODUCTION EXPERIMENTE
ANGLAIS SUR PERSONNEL EN PLACE
AUTOMATICIEN BESOIN A 3 ANS
AUTRES CACES SUR PERSONNEL EN PLACE
CACES 3 ET 5 SUR PERSONNEL EN PLACE
CARROSSIER PL
CHAUDRONNIER BESOIN A 3 ANS
CHAUDRONNIER MONTEUR ACCESSOIRE COMPLEXE
CHAUDRONNIER SOUDEUR
COACHING PERSONNEL SUR PERSONNEL EN PLACE

: Compétences internes
: Manques identiques pour agence TT

Liste des besoins en compétences détectés (partie 2/4)

CONDUCTEUR DE LIGNE MECANIQUE/MAINTENANCE 1ER NIVEAU COURT /REGLAGE COURT ET MOYEN TERME
CONDUCTEUR TRAVAUX
ELECTRICIEN BESOIN A 3 ANS
ELECTROMECANICIEN
ELECTROMECANICIEN 50%/ MAINTENANCE 50% POLYVALENCE +CDE PIECE+SUIVI BUDGET
ELECTROTECHNICIEN
FONDERIE SECTEUR FUSION (BTS)
FRAISEUR CONV
FRAISEUR CONV/CN
GESTIONNAIRE DE MAGASIN (polyvalence gestion mag, reception, reap)
GRAVEUR TRADITIONNEL MANUEL
HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL EN PLACE

: Compétences internes
: Manques identiques pour agence TT

Gestion –Animation du site NATURA 2000 Gorges du Haut Cher

Programme d'actions 2014 :

Le programme d'actions 2014 fut sensiblement de même ampleur que le programme de 2013. Le nombre total de jours fut de 35,5 jours avec la moitié des jours prévus pour l'animation générale.

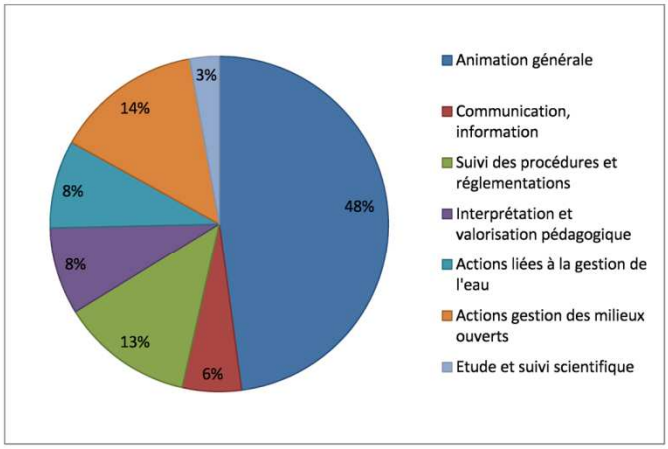

Ce programme comporte une grande partie d'animation générale (48%, contact avec les propriétaires, avec les collectivités), une partie de suivi des procédures et d'évaluations d'incidences (13%) et une partie de suivi des milieux ouverts concernant les landes de Nerdre et les pelouses sèches des Gorges du Haut Cher (14%).

Animation du site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher »
Bilan du programme 2014

Mesures Agri-Environnementales

	GAEC du Chassin	EARL de la Mallerée	NORE Gilles	BOUGEROLLE Laurent	GAEC JULIENNE	***Sous-Totaux***
Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation azotée (AU_GC03_HE1)	7,20 ha	2,87 ha		10,39 ha	18,08 ha	**38,54 ha**
Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation (AU_GC03_HE2)		5,82 ha	15,48 ha		6,06 ha	**27,36 ha**
Entretien adapté des haies sur 1 côté latéral (AU_GC03_HA1)	370 ml	135 ml	1100 ml	60 ml	700 ml	**2365 ml**
Entretien adapté des haies sur les 2 côtés latéraux (AU_GC03_HA2)	70 ml	68 ml			350 ml	**488 ml**
Entretien adapté des arbres isolés (AU_GC03_AR1)	38	7	21	20	60	**146**
Montants	***8 085,30 €***	***10 069,95 €***	***19 481,55 €***	***10 232,00 €***	***25 996,40 €***	***73 865,20 €***

Conseil Culturel Territorial

En 2014, le Conseil Culturel Territorial s'est réuni à trois reprises afin de prononcer un avis sur des demandes d'aides régionales aux événementiels locaux. En totalité, 16 projets ont été examinés.

Le PETR – Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a vu se développer plus encore et significativement son rôle d'accompagnement, de conseils auprès des collectivités (EPCI, Communes), des porteurs de projets privés (entreprises et associations) issus du territoire. Sa transformation en PETR en est également la traduction.

Près de 150 entretiens « porteur de projet » ont été menés en 2014 par les services du PETR-Pays.

Annexes

Annexe n°1 : Synthèse et détails des projets subventionnés par EPCI

Annexe n°2 : Questionnaire d'évaluation Pays-PETR des contrats Auvergne + 2ème génération

Synthèse des programmations du contrat par porteur - Contrat initial (y compris avenants 1 et 2)

Contrats de territoire : 30Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Nombre de projets programmés	Nombre de projets subventionnés	Crédits FRADDT mobilisables	Crédits FRADDT programmés	Crédits FRADDT attribués	Ensemble des crédits attribués (FRADDT et/ou LS)	Ensemble des crédits mandatés (FRADDT et/ou LS)
CA Montluçonnaise	6	5	2 337 183	2 337 183	2 337 183	3 002 512	2 989 149
CC de Commentry Néris les Bains	7	5	1 015 495	469 600	465 850	1 714 245	1 686 424
CC de la Région de Montmarault	7	7	670 654	670 654	578 859	601 959	562 350
CC du Pays d'Huriel	9	4	626 029	626 029	344 648	436 542	71 188
CC du Pays de Marcillat en Combraille	3	1	336 478	120 000	0	17 600	17 600
CC du Pays de Tronçais	2	1	611 897	242 550	122 550	122 550	122 550
CC du Val de Cher	4	2	407 335	107 390	93 324	96 806	96 806
Pays	12	5	1 059 718	400 000	400 000	509 904	509 904
Total contrat	**50**	**30**	**7 064 789**	**4 973 406**	**4 342 414**	**6 489 502**	**6 043 356**
Total Région	**938**	**521**	**78 786 645**	**65 922 331**	**45 288 353**	**67 790 000**	**53 695 798**

Source : ViziaTerritoires Auvergne + / ASTRE - Date de validité : 03/02/2015

Détail des projets financés au contrat - Contrat initial (y compris avenants 1 et 2)

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Atelier du paysage en Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher : voyage en agriculture	FRADDT Pays	PAYS	CI			0		
Création d'un RAM Itinérant	FRADDT EPCI	CC de Commentry Néris les Bains	CI	CC COMMENTRY/NÉRIS-LES-BAINS Mise en place d'un RAM itinérant	21/11/2011	10 000	6 250	6 250
Aménagement extérieur accueil de loisirs "les galibots" Création d'un terrain multi sports et aires de jeux	FRADDT EPCI	CC de Commentry Néris les Bains	CI			0		
Aménagement extérieur accueil de loisirs "les galibots" Création d'un terrain multi sports et aires de jeux	FRADDT EPCI	CC de Commentry Néris les Bains	A1	CC COMMENTRY/NÉRIS-LES-BAINS Aménagement d'espaces de loisirs pour le CLSH	31/01/2011	70 000	70 000	70 000
Construction d'un stade nautique	FRADDT EPCI	CC de Commentry Néris les Bains	A1	COMMENTRY Construction d'une piscine	14/03/2011	389 600	389 600	389 600
Construction d'un stade nautique	LS SPORTS	CC de Commentry Néris les Bains	CI	COMMENTRY - REALISATION D'UNE PISCINE COMMUNALE	01/03/2010	0	1 000 000	1 000 000
Etude préalable de la ZAC de la Brande	LS ECONOMIE	CC de Commentry Néris les Bains	CI			0		
Etude de la ZAC de Magnier	LS ECONOMIE	CC de Commentry Néris les Bains	CI			0		
Aménagement de la ZAC de Magnier	LS ECONOMIE	CC de Commentry Néris les Bains	CI	AMENAGEMENT PARCS D'ACTIVITES COMMENTRY-NERIS LES BAINS	14/03/2011	0	96 600	68 779
Centre Les Neriades	LS TOURISME	CC de Commentry Néris les Bains	CI	SEMETT Néris les Bains - Gestion de la ressource en eau Centre Les Nériades	21/09/2009	0	150 000	150 000
Ateliers du Paysage en Pays de la vallée de Montluçon et du cher : protection, maintien, valorisation du bocage et de la haie bocagère	FRADDT Pays	PAYS	CI			20 000		

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Ateliers du Paysage en Pays de la vallée de Montluçon et du cher : protection, maintien, valorisation du bocage et de la haie bocagère	FRADDT Pays	PAYS	A1			-20 000		
Construction d'un ensemble immobilier intégrant des logements et des ateliers d'artisans d'art	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	CI	CC du Pays d'HURIEL Construct° ensemble immob pr des logts et ateliers d'artis	30/05/2011	282 679	247 468	0
Construction d'un ensemble immobilier intégrant des logements et des ateliers d'artisans d'art	LS HABITAT	CC du Pays d'Huriel	CI	DOMOCENTRE - 6 logts à Huriel	21/11/2011	0	90 000	0
Création de 4 maisons d'assistantes maternelles	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	CI			232 500		
Création de 4 maisons d'assistantes maternelles	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	A1			-232 500		
Rénovation des locaux pour les jeunes du Territoire	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	A1	COMMUNE DE SAINT PALAIS Local des jeunes	04/07/2011	14 590	14 590	14 590
Etude pour l'extension de la ZA d'Huriel	LS ECONOMIE	CC du Pays d'Huriel	CI			0		
Rénovation d'un bâtiment pour ouverture d'un point info tourisme à Huriel	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	CI	Huriel Point Info Tourisme	26/04/2010	25 200	25 200	25 200
Etude de développement sur le site de la Vallée de Chambonchard	FRADDT Pays	PAYS	CI			15 000		
Etude de développement sur le site de la Vallée de Chambonchard	FRADDT Pays	PAYS	A1			-15 000		
Création de 2 maisons d'assistantes maternelles	FRADDT EPCI	CC du Pays de Marcillat en Combraille	CI			120 000		
Création d'une chaufferie centrale bois et réseau de chaleur	LS ENERGIES RENOUVELABLES	CC du Pays de Marcillat en Combraille	CI			0		

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Ateliers du paysage - valorisation culturelle et pédagogique des entites paysagères remarquables du territoire - inventaire et caractérisation des peuplements faunistiques et floristiques du territoire communautaire	FRADDT Pays	PAYS	CI			18 000		
Ateliers du paysage - valorisation culturelle et pédagogique des entites paysagères remarquables du territoire - inventaire et caractérisation des peuplements faunistiques et floristiques du territoire communautaire	FRADDT Pays	PAYS	A1			-18 000		
Construction d'un conservatoire d'intérêt départemental pour la musique et l'art dramatique	FRADDT EPCI	CA Montluçonnaise	CI	CA Montluçonnaise conservatoire de musique et art dramatique	07/12/2009	900 000	900 000	900 000
Construction d'un conservatoire d'intérêt départemental pour la musique et l'art dramatique	FRADDT Pays	PAYS	CI	CA Montluçonnaise conservatoire de musique et art dramatique	07/12/2009	300 000	300 000	300 000
Construction d'un conservatoire d'intérêt départemental pour la musique et l'art dramatique	LS CULTURE	CA Montluçonnaise	CI	Construction et aménagt scénique de l'auditorium du Conservatoire à rayonnement départemental de Montluçon	07/12/2009	0	336 029	336 029
Pépinière d'artistes plasticiens shakers	LS CULTURE	CA Montluçonnaise	CI			0		
Construction d'un stadium	FRADDT EPCI	CA Montluçonnaise	CI	CA Montluconnaise Stadium de la Loue	04/06/2012	1 437 183	1 437 183	1 437 183
Construction d'un stadium	FRADDT Pays	PAYS	CI	CA Montluconnaise Stadium de la Loue	04/06/2012	100 000	100 000	100 000
Construction d'un stadium	LS SPORTS	CA Montluçonnaise	CI	CAGGLO MONTLUCON - STADIUM DE LA LOUE		0	150 000	150 000
Aménagement d'un local à vocation culturelle	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	CI	COSNE D'ALLIER Location à vocation culturelle	05/07/2010	41 344	41 344	41 344
Aménagement d'un local à vocation culturelle	LS CULTURE	CC de la Région de Montmarault	CI	Rénovation d'un bâtiment en vue d'en faire un lieu à vocation culturelle	05/07/2010	0	17 124	17 124

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Aménagement d'un local à vocation culturelle	LS CULTURE	CC de la Région de Montmarault	CI	Acquisition matériels scéniques équipant un lieu à vocation culturelle à Cosne d'Allier, sous réserve que ces matériels restent dans le lieu	05/07/2010	0	3 131	3 131
Lieu d'accueil enfance jeunesse sur le pole intermédiaire Doyer/Bezenet/Montvicq	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	CI			200 000		
Lieu d'accueil enfance jeunesse sur le pole intermédiaire Doyer/Bezenet/Montvicq	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	A1			-200 000		
Lieu d'accueil enfance jeunesse sur le pole intermédiaire Doyer/Bezenet/Montvicq	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	A1	CC de la région de Montmarault - Structure Petite enfance à Bézenet	28/01/2013	159 498	107 956	94 537
Maison de santé pluridisciplinaire	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	CI	CC Région de Montmarault maison de santé	07/12/2009	150 617	150 165	150 165
Atelier du Paysage : inventaire du patrimoine rural bâti d'intérêt paysager	FRADDT Pays	PAYS	CI			32 000		
Atelier du Paysage : inventaire du patrimoine rural bâti d'intérêt paysager	FRADDT Pays	PAYS	A1			-32 000		
Création d'un RAM intinérant	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	CI	CC de la région de Montmarault - Véhicule Relais Assistantes Maternelles itinér	28/01/2013	6 250	6 250	6 250
Aire de repos Campings Cars	LS TOURISME	CC du Val de Cher	CI			0		
Politique de la jeunesse - mini stades et animations	FRADDT EPCI	CC du Val de Cher	CI	CC Val de Cher Mini stades	26/04/2010	60 000	45 934	45 934
Pépinières d'entreprises pour l'accueil provisoire de créateurs ou repreneurs d'activités artisanales, de petite industrie ou de services : mobilier et équipements	LS ECONOMIE	CC du Val de Cher	CI			0		
Maison de santé	FRADDT EPCI	CC du Pays de Tronçais	A1	Ainay le Chateau Maison de santé	05/07/2010	122 550	122 550	122 550
Animation du Contrat	Animation	PAYS	CI	SM Montluçon Animation 2010	25/01/2010	0	20 000	20 000

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Animation du Contrat	Animation	PAYS	CI	Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher Animation 2011	30/05/2011	0	20 000	20 000
Animation du Contrat	Animation	PAYS	CI	SM Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher Animation 2012	30/01/2012	0	15 833	15 833
Etudes complémentaires dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	FRADDT	PAYS	A1	SM Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher Etudes complémentaires SCOT	30/05/2011	40 000	40 000	40 000
Etude et appui à la mise en œuvre d'un plan climat – énergie territorial	LS ENVIRONNEMENT	PAYS	A1			19 500		
Crèche a Cosne d'Allier	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	A1	CC de la région de Montmarault Accueil petite enfance à Cosne d'Allier	18/04/2011	126 745	126 745	126 745
Maison des jeunes à Villefranche d'Allier	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	A1	CC de la région de Montmarault - Maison des jeunes à Villefranche d'Allier	20/01/2013	166 200	133 350	107 160
Développement du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement à Saint Bonnet de Tronçais	FRADDT EPCI	CC du Pays de Tronçais	A1			120 000		
Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Chazemais	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	A1			35 390		
Création d'une Maison d'Assistante Maternelle à Saint- Martinien	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	A1			51 390		
Mise en place d'un Multi accueil enfance à Huriel	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	A1			159 390		
Micro crèche à La Chapelaude	FRADDT EPCI	CC du Pays d'Huriel	A1	COMMUNE DE LA CHAPELAUDE - Maison des assistantes maternelles	28/01/2013	57 390	57 390	29 504
Contrat Nature et Paysages Volet 1 : Mise en œuvre du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de La Vauvre	FRADDT EPCI	CC du Val de Cher	A1	CC VAL DE CHER Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de La Vauvre	31/01/2011	47 390	47 390	47 390
Musée des Musiques Populaires	LS CULTURE	CA Montluçonnaise	A1			0		

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Contrat Nature et Paysages Volet 3 :Inventaire et collecte du patrimoine rural bâti d'intérêt paysager et valorisation par une signalétique d'interprétation.	FRADDT EPCI	CC de la Région de Montmarault	A1	CC de la région de Montmarault Inventaire et collecte du patrimoine rural bâti	30/05/2011	20 000	13 049	13 049
Parc d'activité de "Maupertuis"	LS ECONOMIE	CA Montluçonnaise	CI	Parc d'activités "Maupertuis" - CCI MONTLUCON GANNAT - 2011/01	31/01/2011	0	163 300	149 937
Contrat Nature et paysages Volet 1 : Étude de besoin d'achats collectifs, d'outils et matériels d'entretien du réseau bocager	LS ENVIRONNEMENT	PAYS	A1			3 750		
Contrat Nature et Paysages Volet 2 : Mise en place et expérimentation d'un dispositif de préservation des haies dont intégration paysagère de bâtiments à vocation économique et création de vergers pédagogiques dans les communes du territoire	LS ENVIRONNEMENT	CC du Pays de Marcillat en Combraille	A1	CC Pays de MARCILLAT EN COMBRAILLE - Restauration des haies 2011	21/11/2011	4 220	2 600	2 600
Contrat Nature et Paysages Volet 2 : Mise en place et expérimentation d'un dispositif de préservation des haies dont intégration paysagère de bâtiments à vocation économique et création de vergers pédagogiques dans les communes du territoire	LS ENVIRONNEMENT	CC du Val de Cher	A1	CC VAL DE CHER - Restauration de haies 2011	21/11/2011	4 500	3 482	3 482
Contrat Nature et Paysages Volet 2 : Mise en place et expérimentation d'un dispositif de préservation des haies dont intégration paysagère de bâtiments à vocation économique et création de vergers pédagogiques dans les communes du territoire	LS ENVIRONNEMENT	CC de Commentry Néris les Bains	A1	CC COMMENTRY/NÉRIS-LES-BAINS - Restauration des haies 2011	21/11/2011	4 800	1 795	1 795

Projet	Financement	Intervenant	Contrat & avenant	Libellé opération	COP	Crédits. Prog.	Crédits Att.	Crédits Mand.
Contrat Nature et Paysages Volet 2 : Mise en place et expérimentation d'un dispositif de préservation des haies dont intégration paysagère de bâtiments à vocation économique et création de vergers pédagogiques dans les communes du territoire	LS ENVIRONNEMENT	CC du Pays d'Huriel	A1	CC Pays d'HURIEL - Restauration de haies 2011	21/11/2011	4 950	1 894	1 894
Contrat Nature et Paysages Volet 2 : Mise en place et expérimentation d'un dispositif de préservation des haies dont intégration paysagère de bâtiments à vocation économique et création de vergers pédagogiques dans les communes du territoire	LS ENVIRONNEMENT	CC de la Région de Montmarault	A1	CC de la région de Montmarault - Restauration des haies 2011	21/11/2011	5 000	2 845	2 845
Contrat nature et Paysages Volet 3 : Maison de la Combraille - Développer une fonction d'observation et d'interprétation du paysage	LS ENVIRONNEMENT	CC du Pays de Marcillat en Combraille	A1	CC Pays Marcillat en Combraille - Supports pédagogiques sur le paysage bocager	04/07/2011	15 000	15 000	15 000
Contrat Nature et Paysages Volet 3 : Coordination des ateliers du paysage et production de guides pratiques pour la préservation du bocage	LS ENVIRONNEMENT	PAYS	A1	Pays Vallée Montluçon et Cher - Création guides/outils valorisation haie/paysage	26/11/2012	5 000	1 455	1 455
Contrat Nature et Paysages Volet 3 : Vergers remarquables et variétés fruitières du bocage	LS ENVIRONNEMENT	CA Montluçonnaise	A1	Communauté de l'Agglomération Montluconnaise - Vergers remarquables 2011	14/03/2011	16 000	16 000	16 000
Atelier des paysages : protection et maintien du bocage	FRADDT Pays	PAYS	CI			10 000		
Atelier des paysages : protection et maintien du bocage	FRADDT Pays	PAYS	A1			-10 000		

Source : ViziaTerritoires Auvergne + / ASTRE - Date de validité : 03/02/2015

EVALUATION DES
CONTRATS AUVERGNE + 2EME GENERATION

Guide d'entretien

PAYS : De la Vallée de Montluçon et du Cher
Personne interrogée: Techniciens et élus des EPCI du territoire
Mail : yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr
Téléphone : 04 70 05 70 70
Date de l'entretien : 18 avril 2014

Partie 1 : Les thématiques soutenues

- **Question 1 : Quelles thématiques ont-été privilégiées dans la deuxième génération de contrats ?**

❒ La prospection et l'accueil de nouvelles populations

❒ L'amélioration de l'attractivité économique et sociale du territoire

❒ Le développement des services au public (maisons de santé, maison de services publics, culture, sport) 1

❒ Le développement touristique 1

❒ L'énergie et l'environnement

❒ Les politiques de l'habitat et la création de logements (urbanisme innovant)

❒Le développement des TIC et des e-services

❒Les politiques de l'enfance et de la jeunesse

❒Les politiques de déplacement durable

❒Les politiques de l'offre culturelle

❒L'agriculture et la promotion du bois

Les thématiques dominantes (à parité) sont le développement des services au public (maison de santé, maison de service au public, culture, sport) et les politiques Enfance-Jeunesse soient pour ces deux thématiques 4 réponses chacune
En second classement, à parité également : L'amélioration de l'attractivité économique et sociale du territoire, ainsi que le développement touristique soient pour ces deux thématiques 3 réponses chacune.

- **Question 2 : Pourquoi ces thématiques ont-été privilégiées (besoin urgent, réponse d'une demande d'une institution, respect d'une norme, demande de la population)**

Besoins identifiés et volonté d'optimiser l'attractivité économique du territoire.
Besoins exprimés par les populations et identifiés par le territoire
Incitation des aides collectivités et de l'Etat
Thématiques privilégiées en fonction des demandes des populations
Construction d'une offre territoriale qualifiée
En fonction des caractéristiques du territoire (éloignement, population, potentiel touristique)

Question 3 : Quelles thématiques ont-été délaissées dans la deuxième génération de contrats ?

❒ La prospection et l'accueil de nouvelles populations

❒ L'amélioration de l'attractivité économique et sociale du territoire

❒ Le développement des services au public (maisons de santé, maison de services publics, culture, sport)

❒ Le développement touristique

❒ L'énergie et l'environnement 1

❒ Les politiques de l'habitat et la création de logements (urbanisme innovant) 1

❒Le développement des TIC et des e-services

❒Les politiques de l'enfance et de la jeunesse

❒Les politiques de déplacement durable 1

❒Les politiques de l'offre culturelle 1

❒L'agriculture et la promotion du bois

Majoritairement les thématiques délaissées sont :
<u>Le développement des TIC et des e-services</u> (5 à 4 réponses), l'agriculture <u>et la promotion du Bois</u> ; les politiques de l'habitat et la création de logements (urbanisme innovant) ainsi que les politiques de déplacements durables (3 réponses).
Les autres thématiques le sont ponctuellement (1 réponse par thématique) en fonction des projets/actions des territoires.

L'attractivité économique et sociale du territoire et les politiques enfance jeunesse n'obtiennent aucune réponse, à comprendre donc comme des thématiques non délaissées par croisement avec la question 1 .

Pourquoi ? (ne répond pas à un besoin, ne fait pas partie des axes stratégiques du Pays, les financements n'ont pas été accordés…)

……
……
……

- **Question 4 : Par rapport à la première génération de contrats, existe-t-il des thématiques émergentes ? La deuxième génération de contrat est-elle dans la continuité de la première ou est-elle plutôt marquée par un changement de stratégie ?**

Les évolutions du CA 2ème génération :
Plus orienté politique d'accueil incluse dans l'attractivité globale du territoire (offre de services)
Freins aux investissements générateurs de coûts de fonctionnement
Projets de l'intercommunalité (moins de projets communaux)
Emergence de nouvelles thématiques : développement durable et TIC

- **Question 5 : Considérez-vous que les besoins ont évolué et que les contrats se sont adaptés à cette évolution** ?

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Difficulté à répondre à cette question comprenant deux questions en une, cependant
1 ss réponse
1 réponse Oui
2 réponses non
2 réponses en partie

Si oui comment ? Si non, pourquoi ?

Pour la réponse Oui *: Adéquation entre la stratégie du contrat, la politique Pays et le projet du territoire couplé à la volonté des élus.*
Pour les autres réponses *:*
Absence de la procédure d'avenant de transition - Critères de sélection des actions très restrictifs, manque de souplesse. Les contrats favorisent les gros projets d'investissement et ne prennent pas en compte le fonctionnement des structures et équipements pour lesquels les territoires ont réalisés depuis les dix dernières années d'importants investissements avec leur charge d'emprunt corrélée.
Les besoins évoluent sur l'ensemble de L'Auvergne : agglomérations, villes, petites communes. Les contrats ne sont pas adaptés à la mise en place de projets complémentaires entre les diverses échelles de territoire.
Les critères d'innovation pré-requis par la région ne répondent ni à la réalité /diversité du territoire, ni aux besoins des populations. Avec le revenu fiscal par habitant le plus faible de l'Allier et la moyenne d'âge la plus élevée, l'essentiel reste d'actualité.
Le zonage AFR, qui privilégie les espaces les plus dynamiques d'Auvergne en confortation de ses points forts doit être accompagnée d'une politique d'aménagement du territoire ne devant pas aboutir à l'abandon des territoires les plus fragiles exposé au scénario du repli communautaire et au creusement des inégalités .

- **Question 6 : Considérez-vous que les projets financés dans les contrats correspondent aux besoins du territoire ?**

❒ tous les projets ❒ certains projets ❒ peu de projets

L'intégralité des réponses se distribuent entre tous les projets et certains projets= plutôt correspondant aux besoins du territoire
Une réponse du territoire le plus marginalisé du Pays (Cc du Pays de Tronçais) dont les priorités sont la sauvegarde de l'essentiel (écoles, routes, équipements de santé …) et le soutien à l'existant (Filière bois, tourisme, agriculture)

Partie 2 : Effet de levier en termes d'attractivité et d'accueil de nouvelles populations

- **Question 7 : Considérez-vous que les projets financés dans les contrats ont engendré ou permis l'accueil de nouvelles populations ?**

❒ tous les projets ❒ certains projets ❒ peu de projets 1

La réponse dominante est celle relative à « certains projets » (3 réponses) , « tous les projets concernent » 2 réponses et 1 réponse « peu de projets »

A remarquer que les deux territoires ayant répondu « tous les projets » sont les deux EPCI les plus importantes du Pays.

Difficulté à établir un lien de cause à effet entre le projet et l'accueil de nouveaux arrivants d'autant plus sur le pas de temps du contrat (3 ans) ; il s'agit d'une politique globale dont économie-emploi-formation et d'une offre globale de services qui contribuent à son attractivité et aux conditions d'accueil de nouveaux arrivants.

- **Question 8 : Les Contrats Auvergne + deuxième génération ont-ils eu un effet de levier significatif par rapport à l'attractivité du territoire ?**

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Difficulté à répondre globalement
3 sans réponses (incapacité à répondre) et 3 réponses se répartissant sur les 3 possibilités.

Si oui :

Ce levier est-il économique ?

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Ce levier est-il touristique ?

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Ce levier a-t-il permis d'accueillir de nouvelles populations ?

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Prioritairement le levier économique est énoncé, vient ensuite le levier touristique
Pour le reste : réponse incohérente entre la 1ère partie de la question 8 et la question du levier ayant permis d'accueillir de nouvelle population.
La mesure des évolutions et de l'impact démographique doit être multifactoriel en lien pour certains territoires avec la proximité du pôle urbain etc.....(lien rural-urbain)

Partie 3 : Efficience des Contrats Auv + 2G

- **Question 9 : Concernant les moyens mis en place :**

Les moyens financiers mis en œuvre ont été:

❒Très insuffisants ❒Insuffisants ❒Satisfaisants ❒Très satisfaisants

Pas de réponse dominante. Réponses partagées en fonction des projets des territoires ayant été retenus comme éligibles au CA+, de la taille et nature des territoires. Mention répétée de décalage trop grand entre critères d'éligibilité et réalités- spécificités territoriales.

Les moyens humains mis en œuvre ont été:

❒Très insuffisants ❒ Insuffisants ❒ Satisfaisants ❒Très satisfaisants

Réponse des EPCI intégralement entre satisfaisants et très satisfaisants en terme de <u>moyens humains d'ingénierie</u> à différencier <u>des moyens financiers d'ingénierie</u>.
Le raisonnement consistant à différencier l'aide à l'ingénierie régionale apportée aux pays comprenant une agglomération, s'avérant inférieure à celle accordée à des Pays Ruraux ou périurbains au motif d'un appui de l'agglomération à l'ingénierie du Pays, ne repose sur aucune réalité « tangible » et d'évaluation des besoins sur des bassins de vie supérieur à 100 000 habitants.

Les délais ont été:

❒Très insuffisants ❒ Insuffisants ❒ Satisfaisants ❒ Très satisfaisant

Réponse à dominante « en partie »
Délais insuffisants pénalisant les « petites » EPCI ou EPCI rurales
Absence d'avenant de transition – fin de contrat Octobre 2012

- **Question 10 : Globalement, êtes-vous satisfait du dispositif des Contrats Auv + 2G ?**

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Réponse à dominante « en partie »
Critères d'éligibilité inadaptés avec décalage trop important entre réalités territoriales
Enveloppe conséquente
Manque de souplesse
Délaissement des territoires les plus pauvres

- **Question 11 : Considérez-vous que les projets financés dans les Contrats ont permis de donner plus à ceux qui ont moins ?**

❒ tous les projets ❒ certains projets ❒ peu de projets

Réponse à dominante « certains projets » sans commentaires, sinon absence d'avis

A croiser avec les autres réponses

- **Question 12 : Comment se répartissent les projets au sein de votre territoire** ?

❒ plutôt en zone urbaine ❒ plutôt en zone rurale ❒ les deux
****

Selon la nature des territoires d'EPCI

❒ plutôt en zones favorisées ❒ plutôt en zones défavorisées ❒ les deux
****

❒ égalitairement ❒ inégalitairement
****

Absence de réponse dominante, voir majorité de non réponse au regard de la définition de « l'égalité entre territoire »

- Question 13 : Pensez-vous que les projets mis en place correspondent bien aux besoins réels du territoire ?

❒ tous les projets ❒ certains projets ❒ peu de projets

Si tous les projets, comment ?

Réponse majoritairement « tous les projets »
Résultants d'une bonne analyse préalable et de l'expression des besoins des populations en lien avec une stratégie des territoires

Question 14 : Avez-vous eu des difficultés à intégrer les priorités de la Région dans vos Contrats ?

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Expression majoritaire de difficultés en raison de critères d'éligibilité non différenciés et inadaptés aux réalités des territoires.

Nécessité d'améliorer la concertation avec les territoires d'améliorer les liens entre élus et Conseil régional.

Recherche d'une concertation positive et constructive

Plus de lien avec les stratégies locales et moins de suspicion

o **Question 15: Les conditions de sélection des projets par la Région devraient-elles évoluer ?**

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Réponse identique question 14, avec mention renforcée d'éviter l'abandon des territoires périphériques.

Proposition de dotation d'un fonds pour des projets essentiels sans être soumis à des critères ultra sélectifs hors d'atteinte pour ces territoires.

o **Question 16 : Existe-t-il un décalage entre les différentes politiques de développement du territoire de votre Pays ?**

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Réponse majoritairement « Non » sans commentaires

o **Question 17 : Les Contrats ont-ils permis de favoriser l'émergence et la réalisation de projets interterritoriaux à l'échelle des pays ?**

❒ tous les projets ❒ certains projets ❒ peu de projets

Réponse « peu de projets et certains projets » en référence au volet Nature et Paysage du Contrat les coopérations interterritoriales ayant été limitées à ce volet.
Manifestation du souhait de reconduction ou de poursuite de cette dimension Nature et paysages dans les contrats territoriaux.
Coopérations émergentes 2013-2014 en l'absence d'avenant de transition

o **Question 18 : Globalement, pensez-vous que les politiques du territoire de votre Pays sont cohérentes entre elles ?**

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Majoritairement Oui.

Une remarque relative à la production de logements neufs, incohérences entre territoires (urbains)

Question 19 : Pensez-vous que certains projets n'auraient pas pu être financés sans la contribution des Contrats Auv + 2G ?

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Majoritairement, Oui ou alors différés

Si oui, avez-vous une idée de ce que représentent ces projets par rapport à l'ensemble des projets financés ?

……
……

- **Question 20 : Pensez-vous que le dispositif des contrats aurait pu mieux faire avec autant de budget ou aboutir au même résultat avec un budget inférieur ?**

❒ oui ❒ non ❒ en partie

Absence majoritaire de réponse

L'enveloppe FRADDT n'est jamais consommée totalement, il est ainsi inutile d'afficher des enveloppes virtuelles

Si non pourquoi ?

……
……

Si oui, comment ?

……
……

- **Question 21 : Quels sont les points positifs que vous avez relevés pour les Contrats 2G ?**

L'importance des enveloppes financières
Convergence des critères de sélection avec la stratégie du territoire pour 2 territoires du Pays
La rapidité d'instruction des dossiers
L'accompagnement important des projets (culture et sport)

- **Question 22 : Quels sont les points négatifs que vous avez relevés pour les Contrats 2G ?**

Les conditions et critères de sélection des projets- Manque de souplesse notamment l'impossibilité d'intégrer de nouvelles actions par avenant - Absence d'avenant de transition
Complexité de fonctionnement due à l'étendue importante du Pays.
Manque de clarté du dispositif, incertitude latente sur l'éligibilité des projets, négociation à outrance entraînant un manque de performance globale.

- **Question 23 : Avez-vous des recommandations particulières pour ce dispositif ? des pistes d'actions possibles pour le prochain ?**

Définition des thématiques et des priorités d'actions en fonction de la réalité des territoires et de leurs capacités respectives d'implication. Laisser la place à l'initiative des territoires, se rapprocher de leur potentiel.
Tenir compte de la notion d'échelle. A l'échelle européenne l'Auvergne est une périphérie. Les territoires ruraux pour la région auvergne sont des territoires de périphéries ; en conséquence tout en consolidant – renforçant les points forts de l'Auvergne (Clermont, les Agglos, les vallées …) déterminer des enveloppes financières modestes dites de 1ère nécessité afin de permettre à ces territoires de tenir dans une dynamique territoriale qui leur est actuellement défavorable .
Cibler davantage les thématiques en complémentarité avec les interventions des autres collectivités
Prévoir le soutien à l'ingénierie de projet et au fonctionnement des équipements de services prioritaires pour les projets de territoire
S'adapter au mieux aux besoins des EPCI de plus petites tailles qui ne peuvent pas se lancer dans des investissements de la taille de ceux des agglomérations